

*Questions orales***LES FINANCES****L'ENVOI DE FEUILLETS DE RENSEIGNEMENTS SUR L'IMPÔT PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE**

M. Jack Burghardt (London-Ouest): Madame le Président, je m'adresse au ministre des Finances. On m'a signalé que des assurés ont reçu pour l'année d'imposition 1981 des feuillets de renseignements qui les informent qu'ils doivent payer de l'impôt sur l'intérêt que leur rapporte leur police d'assurance-vie.

M. Baker (Nepean-Carleton): J'en ai reçu un moi aussi.

M. Burghardt: Les compagnies d'assurance ont informé ces assurés qu'ils seraient obligés de payer de l'impôt sur ce revenu à cause des modifications fiscales que refermait le budget du 12 novembre. Le ministre voudrait-il dire si c'est bien à cause du budget que ces feuillets de renseignements sont envoyés aux assurés?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre des Finances): Madame le Président, j'assure au député qu'il n'y a dans le budget aucune disposition qui nécessite l'envoi de feuillets de renseignements pour l'année 1981. Il ne peut en être autrement que parce que les compagnies d'assurances se méprennent sur les répercussions du budget ou parce que les assurés se méprennent.

* * *

L'INDUSTRIE**LA PROTECTION DES FABRICANTS DE CHAUSSURES CANADIENS**

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale. Le 1^{er} décembre dernier, le gouvernement supprimait les contingents sur les importations de chaussures de cuir. Nous sommes tous au courant des mises à pied survenues dans ce secteur et des graves difficultés qu'éprouve cette industrie dans tout le pays. Nous savons également que les syndicats représentant ces ouvriers et les représentants de l'industrie ont conjointement imploré le gouvernement de protéger les fabricants de chaussures du Canada sous peine que ceux-ci se retrouvent dans quelques années à la merci des prix fixés à l'étranger. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il acquiescera à la demande des travailleurs et de l'industrie, c'est-à-dire s'il protégera au moins la moitié du marché national pour le compte des producteurs canadiens?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, la politique que nous avons annoncée l'automne dernier reflétait les conclusions du Tribunal anti-dumping selon lequel l'industrie de la chaussure est en mesure de soutenir la concurrence des pays industrialisés, et notamment des pays où le commerce est étatisé. Ce sont de ces pays que provenait la majorité de nos importations de chaussures de cuir. Par conséquent, la politique en question maintient non seulement les quotas fixés pour les chaussures de matière autre que le cuir, mais étend également cette protection aux chaussures de matière autre que le cuir qui n'étaient pas précédem-

ment visées. Mais comme le signale le député, nous ne maintiendrons pas le quota sur les chaussures de cuir.

Une voix: Oui ou non.

M. Gray: Par ailleurs, nous avons établi une caisse de 17 millions de dollars pour aider à la modernisation de l'ensemble du secteur de la chaussure et en accroître la compétitivité, sous l'égide de l'Office canadien pour un renouveau industriel. Nous avons certainement l'intention de moderniser et de renforcer le secteur de la chaussure, avec tout ce que cela entraîne pour les travailleurs intéressés.

Des voix: Règlement!

M. Gray: A propos des instances qui nous ont été présentées hier, je le répète, nous les examinerons volontiers.

M. Nystrom: Je voulais simplement savoir si le ministre allait reconsidérer sa position, étant donné que nous avons du mal à concurrencer les autres pays. L'industrie éprouve de graves difficultés.

L'IMPORTATION DE CHAUSSURES DE CUIR

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): J'aimerais poser une question supplémentaire madame le Président. Le 27 janvier, il y a trois semaines, le groupe de travail sur la chaussure au Québec, composé de représentants syndicaux, de l'industrie et du gouvernement du Québec ont fait parvenir au ministre de l'Expansion économique régionale un télex demandant de limiter les importations de chaussures de cuir. Mais le ministre n'y a pas répondu. Pourquoi?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, tout d'abord je dois signaler le fait que le gouvernement a l'intention d'aider l'industrie de la chaussure et ses ouvriers à répondre d'une façon concurrentielle à la concurrence internationale, par l'entremise non seulement de notre programme de contingentement, mais aussi de notre programme de modernisation. Et nous avons l'intention de tenir une réunion avec les porte-parole de tous les secteurs de cette industrie pour poursuivre les discussions que nous avons amorcées le mois de décembre dernier sur les aspects de la situation qui étaient touchés dans le télégramme. Et juste hier, quelques-uns de mes collègues du Cabinet ont tenu une réunion très utile avec les porte-parole seniors de cette industrie.

* * *

L'ÉDUCATION**LES ACCORDS FISCAUX AVEC LE QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. André Maltais (Manicouagan): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Compte tenu des diverses déclarations faites par le Québec au sujet des accords fixés et du secteur postsecondaire, est-ce que le secrétaire d'État peut dire exactement quelle est la politique officielle du gouvernement en matière de renouvellement d'accords fiscaux, est-ce au niveau postsecondaire, et le ministre peut-il confirmer si le gouvernement canadien a l'intention ou non de s'impliquer dans les contenus du ministère de l'Éducation au niveau postsecondaire, comme l'a décrit le ministre de l'Éducation du Québec récemment?